



## Les semis de blé tendre et d'oléagineux progresseraient aux dépens des autres céréales et des protéagineux

***En 2011, les emblavements des céréales pourraient diminuer de 34 milliers d'hectares, soit une baisse de 0,4 % par rapport à 2010. Le plus important repli des surfaces de céréales concernerait le maïs, et dans une moindre mesure l'orge et le blé dur. A contrario, la sole de blé tendre serait en hausse de 2 %, reprenant près de 84 milliers d'hectares. Les oléagineux profiteraient en partie de ces nouvelles disponibilités, l'augmentation des semis de colza étant estimée en 2011 à environ 65 milliers d'hectares. De plus, après la progression importante des surfaces de protéagineux en 2009 et 2010, celles-ci baisseraient de 87 milliers d'hectares en 2011, soit un retrait de 21 % par rapport à 2010. La surface des protéagineux resterait cependant supérieure aux surfaces moyennes des cinq dernières campagnes (+ 21 %).***

### Situation internationale : semis et production de céréales prévus à la hausse

Pour la campagne 2010/2011, le Conseil International des Céréales (CIC) annonce une hausse de 3,7 % de la production mondiale des céréales, essentiellement autour de la mer Noire. Cependant, la situation reste fragile jusqu'à la prochaine moisson. La production devrait ainsi atteindre 1,8 milliard de tonnes. Dans de nombreux pays, les semis devraient augmenter compte tenu des prix soutenus des céréales, tandis qu'une reprise des rendements est prévue dans les zones frappées par la sécheresse en 2010.

Selon les prévisions de la Commission européenne, les emblavements céréa-

liers de l'Union européenne seraient estimés à 54 millions d'hectares (Mha) pour 2011 (+ 2 %). Ces prévisions semblent indiquer une faible réaction des producteurs à la situation internationale et aux prix élevés qui devraient rester fermes au moins jusqu'au début 2012, si l'on se réfère au prix sur les marchés à terme. Un effet de rattrapage pourrait avoir lieu au printemps. Toutefois, cet assollement resterait bien en deçà des 60 Mha de 2009 et 61 Mha du début des années 2000. Les surfaces de blé tendre attendues seraient en hausse de 2 %, à 23,5 Mha, celles de l'orge à 16,6 Mha (+ 2 %) et celles de maïs à 8,6 Mha (+ 5 %). Ces superficies combinées aux rendements moyens induiraient une production céréalière totale de 285 Mt (+ 3,1 %).

L'augmentation plus faible qu'attendu, suite à l'envolée des prix, est principalement due à de mauvaises conditions climatiques au moment des semis d'automne. Certains observateurs considèrent qu'un effet de rattrapage aura lieu avec les semis de printemps. Si tel est le cas, le niveau de production pourrait être de 5 à 10 millions de tonnes (Mt) supérieur aux estimations actuelles.

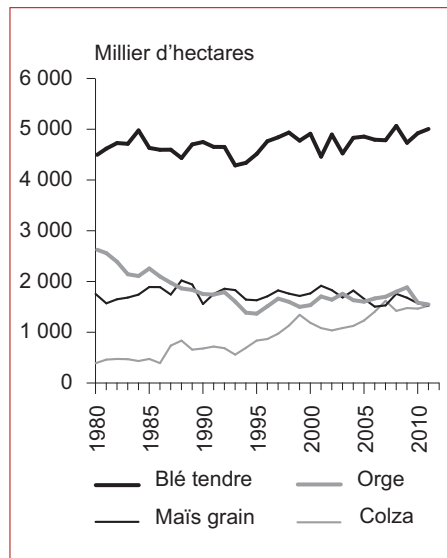
D'autre part, le Coceral (Comité du Commerce des céréales, aliments du bétail) annonce une hausse de 8 % des surfaces de maïs grain dans l'Union européenne. Les principaux pays concernés par cette augmentation seraient notamment la Hongrie, l'Italie et la Roumanie. D'autre part, selon le directeur général d'UkrAgroConsult,

les estimations de récoltes de céréales ukrainiennes pour 2011 seraient de 44 à 46 Mt contre 39,2 Mt en 2010. Les moissons de blé s'élèveraient à 21 Mt

(16,7 Mt en 2010), celles d'orge à 11 Mt (8,8 Mt en 2010) et celles de maïs à 11,7 Mt (11 Mt en 2010).

**Les surfaces de blé tendre en 2011 approcheraient leur record historique de 2008...**

**En France, la sole de blé tendre se positionne sur une tendance à la hausse**



Source : Agreste - Statistique agricole annuelle

**La jachère continuerait de reculer**

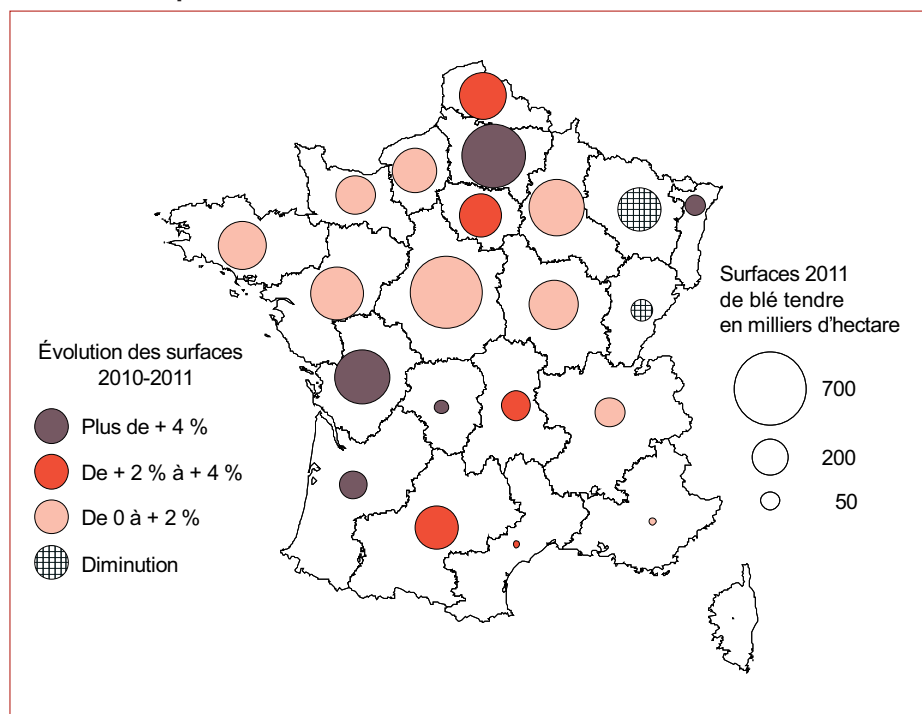
L'année 2011 sera la quatrième année de libération des jachères, suite à la décision de suspension de l'obligation de gel par la Commission européenne en 2008, puis de suppression à partir de la campagne 2008/2009. En 2008, première année de suspension de la jachère, 465 milliers d'hectares ont été libérés sur 1 204 milliers d'hectares disponibles. En 2009 et 2010, la jachère a perdu 9 % chaque année, soit 94 milliers d'hectares en deux ans.

En 2011, ce mouvement de réduction de la jachère devrait se prolonger avec une diminution estimée de - 7 % par rapport à 2010, soit 46 milliers d'hectares. Il devrait affecter toutes les régions de la métropole. Les régions Centre, Midi-Pyrénées et Aquitaine, détenant plus de 40 % des jachères de la métropole, libèreraient 17 milliers d'hectares en 2011.

En France, faisant suite à une hausse de 188 milliers d'hectares entre 2009 et 2010, la sole de blé tendre devrait continuer de progresser en 2011, avec une possible hausse d'environ 84 milliers d'hectares. L'emblavement total devrait ainsi atteindre cinq millions d'hectares, soit un niveau voisin du record atteint en 2008. La sole augmenterait ainsi d'environ 2 % par rapport à 2010. Cette augmentation devrait concerner toutes les régions françaises, excepté la Lorraine et la Franche-Comté. Les semis de la région Centre, première région productrice de blé tendre, augmenteraient de 1 % et avoisineraient 700 milliers d'hectares. Toutefois, la Picardie se situerait au premier rang des régions de la métropole en ce qui concerne le rapport de blé tendre ensemencé à la surface des terres arables régionales.

Malgré cette hausse de la sole française, la récolte de blé tendre pour la prochaine campagne pourrait diminuer. En effet, sur la base d'un rendement moyen de 71 q/ha, calculé sur la moyenne des cinq dernières années, la récolte perdrait 110 milliers de tonnes par rapport à la campagne 2009/2010 durant laquelle les rendements ont été particulièrement élevés. En effet, la baisse de 1,5 q/ha aurait un effet négatif plus important que l'effet positif résultant de l'augmentation des surfaces. À l'inverse, sur la base d'un rendement inchangé de 72,5 q/ha obtenu lors de la campagne 2009/2010, l'augmentation des surfaces entraînerait un gain de 610 milliers de tonnes. Sur ce point, la récolte 2011 s'annonce plutôt bonne, si l'on considère l'état actuel des cultures, compte tenu d'un hivernage qui, jusqu'à présent, se passe dans de bonnes conditions. Toutefois, le potentiel global de rendement, actuellement correct, pourrait être affecté jusqu'à la moisson. En effet, les faibles pluies de mars et une possible prolongation de cette relative sécheresse dans les prochains mois pourraient affecter la récolte. Il faudra également surveiller au printemps les semis les plus tardifs, pour observer si les dernières gelées de printemps ont

**Le blé tendre profiterait de la baisse des autres cultures céréalières en 2011**



Source : Agreste - Statistique agricole annuelle

eu une incidence néfaste. Quelle que soit l'hypothèse retenue, la France garderait sa position de premier pays producteur de blé tendre de l'Union européenne. En 2010, elle détenait 21 % des surfaces pour 28 % de la production européenne, l'Allemagne prenant la deuxième place avec 14 % des surfaces pour une part de la production avoisinant les 19 %.

### ... alors que la sole de blé dur en 2011 perdrait 35 milliers d'hectares

Après avoir dépassé pour la première fois 500 milliers d'hectares en 2010, la sole de blé dur française perdrait 35 milliers d'hectares pour atteindre 475 milliers d'hectares en 2011, soit une baisse de 7 %. Toutefois, les surfaces se situeraient encore 4 % au-dessus de la moyenne quinquennale 2006-2010. Cette diminution devrait concerner les principales régions françaises productrices de blé dur. Les semis de la région Centre baisseraient de 12 % et elle perdrait sa place de première région d'ensemencement de blé dur au profit de la région Midi-Pyrénées, dont la perte de surface se limiterait à 1 %. Sur la base d'un rendement moyen de 64 q/ha, la production de blé dur français perdrait ainsi 320 milliers de tonnes.

La France est le deuxième producteur de blé dur de l'Union européenne avec 28 % de la production pour 18 % des surfaces, l'Italie étant le premier producteur avec 42 % de la production pour 44 % des surfaces totales de blé dur de l'UE.

### Pour la deuxième année consécutive, les surfaces d'orge baisseraient

La sole d'orge devrait descendre à 1,5 million d'hectares en 2011, soit un niveau équivalent à celui obtenu en 2000. Elle diminuerait de 2 % par rapport à 2010. Toutefois, cette baisse des surfaces masquerait une hausse de la sole d'orge de printemps, estimée à 31 milliers d'hectares, qui n'arriverait pas à compenser la perte des surfaces d'orge d'hiver. Les surfaces emblavées devraient être en baisse dans deux régions françaises sur trois. Les deux premières régions productrices d'orge, Champagne-Ardenne et Centre, représentent un tiers des emblavements

## Augmentation des soles de blé tendre et des oléagineux prévue en 2011 aux dépens des surfaces des protéagineux et des autres céréales

Cultures	Variation des surfaces en milliers d'hectares 2011/2010	Évolution des surfaces en % 2011/2010	Évolution des surfaces en % 2011/moyenne des cinq années précédentes
Céréales	- 34	- 0,4	- 0,9
Blé tendre	+ 84	+ 1,7	+ 3,0
Blé dur	- 35	- 6,9	+ 4,2
Orge	- 35	- 2,2	- 10,4
Maïs	- 48	- 3,1	- 6,0
Triticale	+ 0	+ 0,0	+ 10,1
Autres céréales	+ 0	+ 0,0	- 1,6
Oléagineux	+ 65	+ 2,9	+ 5,8
Colza	+ 58	+ 4,0	+ 3,1
Tournesol	+ 9	+ 1,3	+ 9,3
Autres oléagineux	- 2	- 2,1	+ 36,0
Protéagineux	- 87	- 21,4	+ 20,8
Betteraves industrielles	+ 7	+ 2,0	+ 4,0
Pomme de Terre	+ 5	+ 3,3	+ 2,5
Maïs fourrage	- 5	- 0,3	+ 3,3
<b>Total grandes cultures</b>	<b>- 48</b>	<b>- 0,3</b>	<b>+ 1,2</b>
Jachères	- 46	- 7,1	- 34,0

Sources : Agreste - Statistique agricole annuelle, Enquête « Terres labourables 2010 »  
Estimations mensuelles de conjoncture avril 2011

 Variation positive

d'orge. La sole augmenterait de 3 % en Champagne-Ardenne et diminuerait de 3 % dans le Centre.

Après la récolte de la campagne 2009/2010 estimée à 10,1 Mt, cette prévision de réduction de la sole d'orge entraînerait une baisse de récolte de 0,2 Mt, si le rendement se maintenait au même niveau que celui obtenu lors de la campagne précédente, soit au niveau du rendement moyen quinquennal (64 q/ha).

La France, l'Allemagne et l'Espagne sont les trois plus importants producteurs d'orge de l'UE, et produisent à eux seuls plus de la moitié de la récolte de l'UE. En 2010, la France a obtenu les meilleurs rendements. L'Espagne est le pays européen détenant le plus de surfaces en orge (23 %), mais c'est l'Allemagne qui se place en tête des producteurs d'orge (20 % de la production totale d'orge de l'UE pour 13 % des surfaces), juste devant la France qui détient 12 % des surfaces pour une part de la production évaluée à 19 %.

### La sole de maïs grain perdrait 50 milliers d'hectares

Les surfaces de maïs grain devraient redescendre à 1,5 million d'hectares, ce qui correspondrait à une baisse de

3 % par rapport à 2010. Toutes les principales régions productrices de maïs grain, excepté Poitou-Charentes et Midi-Pyrénées verraient leur surface diminuer. Les quatre premières régions productrices de maïs grain (Aquitaine, Poitou-Charentes, Midi-Pyrénées et Alsace) représentent à elles seules la moitié de la production totale française. La région Aquitaine, première région productrice de maïs grain, devrait perdre plus de surfaces que la moyenne nationale, soit - 6 %. La région Alsace, quatrième région productrice, se situe toutefois au premier rang des régions de la métropole concernant le rapport de la sole de maïs grain à la surface des terres arables régionales, soit 55 % contre 33 % en Aquitaine.

Pour la campagne 2010/2011, la récolte de maïs grain pourrait diminuer de 0,1 Mt par rapport à la campagne précédente, sur la base d'un rendement moyen quinquennal évalué à 91 q/ha. Si le rendement 2011 restait au même niveau qu'en 2010 (89 q/ha), cette baisse de récolte avoisinerait 0,4 Mt et la récolte de maïs grain avoisinerait 13 Mt.

Malgré cette baisse possible de la récolte, la production française devrait garder sa première place au sein des producteurs de maïs grain de l'Union

européenne. En 2010, la récolte française représentait 24 % de la production totale de maïs grain, pour 19 % des surfaces. La Roumanie, deuxième producteur de maïs grain de l'UE, disposait de 16 % de la production totale, pour 28 % des surfaces.

### Les surfaces des oléagineux devraient progresser

La sole de colza devrait augmenter en 2011, avec un peu plus de 1,5 million d'hectares. Elle se situerait à + 3 % par rapport à la moyenne quinquennale 2006-2010 et concernerait toutes les principales régions productrices de colza. Le Centre, première région productrice, devrait augmenter ses surfaces de 4 %. La Champagne-Ardenne et la Bourgogne, deuxième et troisième régions productrices, auraient leurs surfaces qui augmenteraient respectivement de 6 et 1 %.

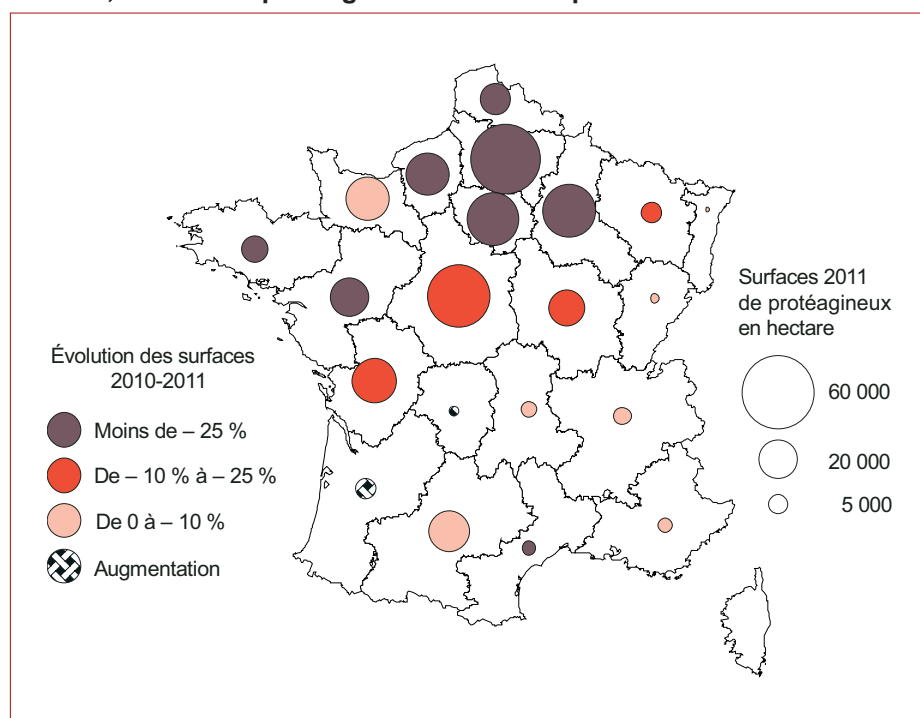
En 2010, la France se situait au deuxième rang des pays de l'Union européenne pour les emblavements de colza, pratiquement au même niveau que l'Allemagne, mais 17 % derrière en raison de rendements inférieurs.

Les semis de tournesol devraient dépasser 700 milliers d'hectares en 2011, augmentant ainsi de 10 milliers d'hectares, soit une légère hausse de 1 % par rapport à 2010, et de 9 % par rapport à la moyenne des cinq dernières années. Cette augmentation ne ferait que répondre à une demande soutenue. En 2010, la France se situait au deuxième rang des pays de l'Union européenne pour les surfaces de tournesol, gagnant une place par rapport à 2009, mais se plaçait au premier rang pour la production, grâce à un niveau de rendement élevé.

### La sole des protéagineux subirait une baisse importante en 2011...

Après avoir fortement augmenté ces deux dernières années grâce aux aides financières, la sole des protéagineux perdrait 21 % pour descendre

### En 2011, la sole des protéagineux serait en repli



Source : Agreste - Statistique agricole annuelle

à 320 000 hectares en 2011. Cette perte résulte d'une part d'une aide par hectare finalement moindre qu'attendu en 2010, en raison du plafonnement de l'enveloppe globale et de surfaces importantes ; d'autre part, des prix très élevés des céréales toujours en concurrence dans l'assolement. Les surfaces de pois baisseraient de 17 % par rapport à 2010 et celles de féveroles, affectées en 2010 par des rendements décevants, accentueraient cette tendance avec une diminution de 28 %. Presque toutes les régions seraient concernées par cette baisse. Cependant, la sole des pois protéagineux dépasserait encore de 19 % la moyenne quinquennale 2006-2010, et celle de la féverole de + 26 %. La Picardie, première région de production de protéagineux, aurait ses surfaces en baisse de 27 %, alors que la baisse de la sole des protéagineux dans le Centre, deuxième région de production, ne serait que de 11 %.

La France est le premier producteur de protéagineux de l'Union européenne, et occupait 33 % des surfa-

ces en 2010, pour 45 % de la récolte totale de l'UE.

### ... et celle de la betterave industrielle marquerait le pas

En 2011, en raison de la poursuite du développement des débouchés pour la fabrication d'éthanol et l'industrie chimique, ainsi que d'une meilleure valorisation des betteraves hors quota, la sole devrait dépasser 390 milliers d'hectares, soit une hausse de 7 milliers d'hectares (+ 2 %). Ces prévisions d'augmentation de la sole concernent également les deux principales régions productrices de betteraves industrielles (Picardie et Champagne-Ardenne), qui représentent plus de 50 % de la production nationale. La région Picardie, première région productrice, augmenterait ses surfaces de 3 %, et concentrerait plus d'un tiers du total des ensemencements de betterave du territoire. La France est le premier producteur de betterave industrielle dans l'Union européenne, et occupait 24 % des surfaces en 2010, pour 30 % de la récolte totale.

## Sources

- En tout début d'année, l'**enquête Terres labourables** est la principale source des estimations de prévisions de semis. Cette enquête est réalisée chaque année par le Service de la statistique et de la prospective (SSP) entre novembre et janvier de l'année suivante. L'objectif essentiel de cette enquête annuelle est d'estimer les rendements des principales cultures en terres labourables aux trois niveaux, départemental, régional et national. Elle sert également à l'estimation précoce de l'évolution des surfaces cultivées. Elle est effectuée par sondage auprès de 13 000 exploitants agricoles. Le questionnement porte sur la surface principale et le rendement de l'ensemble des cultures présentes sur l'exploitation, ainsi que sur les prévisions de semis pour l'année suivante. Concernant ces dernières, il s'agit d'intentions de semis qui, pour certaines cultures, sont encore loin de la période de semis elle-même. C'est la raison pour laquelle les prévisions de début d'année font l'objet d'un ajustement mensuel en cours d'année par le SSP, celui-ci constituant les estimations mensuelles de conjoncture. Ces chiffres officiels actualisés sont publiés chaque mois dans les Infos rapides Grandes cultures et fourrages, consultables sur le site Agreste.
- Statistique annuelle agricole (SAA)
- Revue spécialisée « Semences et Progrès »

## Pour en savoir plus

Toutes les informations conjoncturelles et structurelles sur les grandes cultures sont disponibles à parution sur le site Agreste de la statistique agricole : [www.agreste.agriculture.gouv.fr](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr)

- dans « Données en ligne - Conjoncture agricole - Grandes cultures et fourrages » pour les séries chiffrées
- dans la rubrique « Conjoncture - Grandes cultures et fourrages » pour les publications Agreste Conjoncture

Les dernières publications Agreste parues sur le thème sont :

- « Les soles de blé tendre et de colza augmenteraient aux dépens du blé dur et de l'orge », Infos rapides Grandes cultures et fourrages n° 3/11, avril 2011
- « Regain de tension sur les marchés des céréales et des oléagineux », Synthèses Grandes cultures n° 2011/137, janvier 2011
- « Production 2010 des grandes cultures et prairies », Bilan conjoncturel 2010, octobre-novembre 2010

Le Centre de documentation et d'information Agreste (CDIA) : ouverture les lundi, mardi et jeudi de 14 h à 17 h - Tél. : 01 49 55 85 85, Mél : [agreste-info@agriculture.gouv.fr](mailto:agreste-info@agriculture.gouv.fr)



## Agreste : la statistique agricole

Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche  
de la Ruralité et de l'Aménagement du Territoire  
Secrétariat Général

**SERVICE DE LA STATISTIQUE ET DE LA PROSPECTIVE**  
12 rue Henri Rol-Tanguy - TSA 70007 - 93555 MONTREUIL SOUS BOIS Cedex  
Tél. : 01 49 55 85 05 - Site Internet : [www.agreste.agriculture.gouv.fr](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr)

Directrice de la publication : Fabienne Rosenwald  
Rédacteur : Hervé Schoen  
Composition : SSP Beauvais  
Dépôt légal : À parution  
ISSN : 1274-1086

© Agreste 2011

Cette publication est disponible à parution sur le site Internet de la statistique agricole  
[www.agreste.agriculture.gouv.fr](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr)